Actions en faveur de l'agriculture biologique dans le Tarn…

Le conseil aux agriculteurs

•Appui à la **conversion bio**

•**Conseil** collectif et **animation** de groupes de producteurs bio

•**Diffusion d'informations** réglementaires, techniques et économiques.

•**Réunions** bout de champs, **groupes d'échanges**, etc

La formation

•Formation des porteurs de projets à l'agriculture bio

•Formations techniques

La recherche d'améliorations techniques

•Mise en place de références technico-économiques sur les filières bio

La sécurisation des revenus

•Appui à la structuration des filières

•Mise en relation avec des metteurs en marché

Avec la participation financière de la Région Occitanie et de l'Etat

CONTACTS

Conseillère AB – POINT INFO BIO
Stéphanie CAMAZON
05 63 48 83 95 - s.camazon@tarn.chambagri.fr

Conseil technique

En Grandes cultures
Maeva COLOMBET
06 52 45 83 01 - m.colombet@tarn.chambagri.fr
Yves FERRIE (Agriculture de Conservation)
06 84 92 71 64 – y.ferrie@tarn.chambagri.fr

En Maraîchage
Anaïs HUILLET
06 32 38 87 12 – a.huillet@tarn.chambagri.fr

En Fourrages
Jean-Bernard MIS
06 43 31 72 56 – jb.mis@tarn.chambagri.fr
Caroline AUGUY
05 31 80 99 70 - c.auguy@tarn.chambagri.fr

En Viticulture
Virginie VIGUES
06 61 99 57 86 - v.vigues@tarn.chambagri.fr
Thierry MASSOL
07 86 17 86 03 - t.massol@tarn.chambagri.fr

En Arboriculture
Jean-François LARRIEU
05 63 63 68 75 – jf.larrieu@agri82.fr

Conseil d'entreprise

Clothilde DOUMENGE - 05 63 37 06 21
c.doumenge@tarn.chambagri.fr

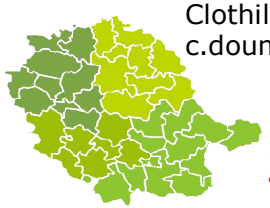

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE TARN

ENGAGEMENT DE SERVICE
SERVICES AUX AGRICULTEURS ET ACTEURS DES TERRITOIRES
REF. 221
AFNOR CERTIFICATION
www.afnor.org
Conseil-Formation

Chambre d'Agriculture du Tarn
96, rue des agriculteurs - BP 89 - 81003 ALBI Cedex
tél. 05 63 48 83 83 - fax. 05 63 48 83 09
e-mail. accueil@tarn.chambagri.fr

AGRICULTURES & TERRITOIRES CHAMBRE D'AGRICULTURE TARN

Pour sécuriser votre conversion et/ou conforter votre entreprise agricole en AB

AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Actions proposées par la CA81

www.tarn.chambagri.fr

Nos actions en agriculture bio, en fonction de vos besoins

APPUI A LA CONVERSION

POINT infobio

Point Info Bio (PIB)

Objectifs : Informer et orienter les porteurs de projet et candidats à la conversion sur les aspects réglementaires et administratifs, les aides, débouchés, formations et contacts techniques.

✓ **Réunions d'information sur l'AB**

Une réunion par mois (Vendredi à Albi ou Réalmont)

✓ **Permanences téléphoniques**

Lundis et mercredis 8h30-12h30 au 0563488383.

Formations CONVERSION BIO

•*Objectif : Mûrir votre projet de passage en bio.*

3 sessions / an (nous consulter pour les dates)

Pour les céréaliers et les éleveurs :

Stage « Réussir son passage en AB »

Pour les Viticulteurs :

Stage « Convertir son domaine en AB »

Etude personnalisée de conversion

Objectif : Simuler les évolutions techniques à mettre en place et chiffrer l'impact d'un passage en bio sur votre revenu.

Montant de la prestation : 1500 € HT.

Ce Diagnostic peut être financé par le **PASS Expertise Bio de la Région Occitanie** (80 % des dépenses éligibles HT prises en charge). Contacter le PIB pour toute précision.

Suivis techniques individuels

Top cultures bio	Top fourrages	Suivi Viti bio
Pour vous conseiller dans vos choix techniques lors du passage en AB	*Pour améliorer la conduite de votre système fourrager, optimiser le pâturage etc...*	*Pour accompagner vos prises de décision sur les traitements de la vigne bio*
4 visites dont une visite-diagnostic pour définir vos priorités.	Service adapté à vos besoins (à construire ensemble)	12 visites dont 10 en saison sur 2 parcelles de références

APPUI AUX PRODUCTEURS BIO

Point Info Bio (PIB)

✓ **Permanences téléphoniques**

✓**Diffusion régulière d'informations** (par mail / courrier) : références technico-économiques bio, dispositifs d'aides, opportunités commerciales, etc

✓ **Rencontres entre producteurs et entreprises** en fonction des opportunités de marchés...

L'appui réglementaire « Pac bio »

✓ Réunions d'information sur les dispositifs d'aides bio

✓ Permanences téléphoniques pendant la campagne PAC

✓Accompagnement individuel « dossier PAC bio »

Le Conseil technique AB

Des rendez-vous collectifs, sur le terrain...

- **Réunions « bout de champ bio »**
- **Groupes d'échanges** de pratiques : en grandes cultures, en bovin lait bio, en maraîchage, etc

Et aussi, tout au long de la saison...

- Bulletins techniques en AB : en grandes cultures, maraîchage, viticulture (abonnement gratuit).

Un appui individuel et personnalisé...

- **Conseil individuel** (cf. Les 3 « Tops » ci-dessous) adapté à votre demande et à vos productions (cultures, pâturage tournant, viticulture, etc)

Tarifs : Nous consulter.

APPUI AUX PRODUCTEURS BIO

Formations sur différentes thématiques**

- Agronomie et production :
Rotations en système céréalier bio
Salissement en grandes cultures bio
Produire des légumes bio
- **Élevage / Fourrages :**
Mettre en place le pâturage tournant
Maîtriser les médecines douces (phyto-aromathérapie, homéopathie, etc)
- **Diversification :**
Créer son atelier en Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM)
Se diversifier avec la culture d'amandiers, d'oliviers bio
- Commercialisation :
Mettre en place une stratégie commerciale
Vendre en circuit court
Calculer son coût de production

**Ouvertes à tout public (bio et conventionnel). Liste non exhaustive.

Conseil d'Entreprise :

Entretien individuel pour « Y Voir Clair »
2h avec un conseiller pour identifier des pistes stratégiques de développement de votre entreprise et les priorités d'action.
Tarif : gratuit.

Conseil d'entreprise personnalisé
Pour faciliter vos prises de décision et faire progresser votre exploitation.

Coaching d'entreprise
Pour vous accompagner vers l'atteinte de vos objectifs et dans la prise de décision.

Tarifs : nous contacter